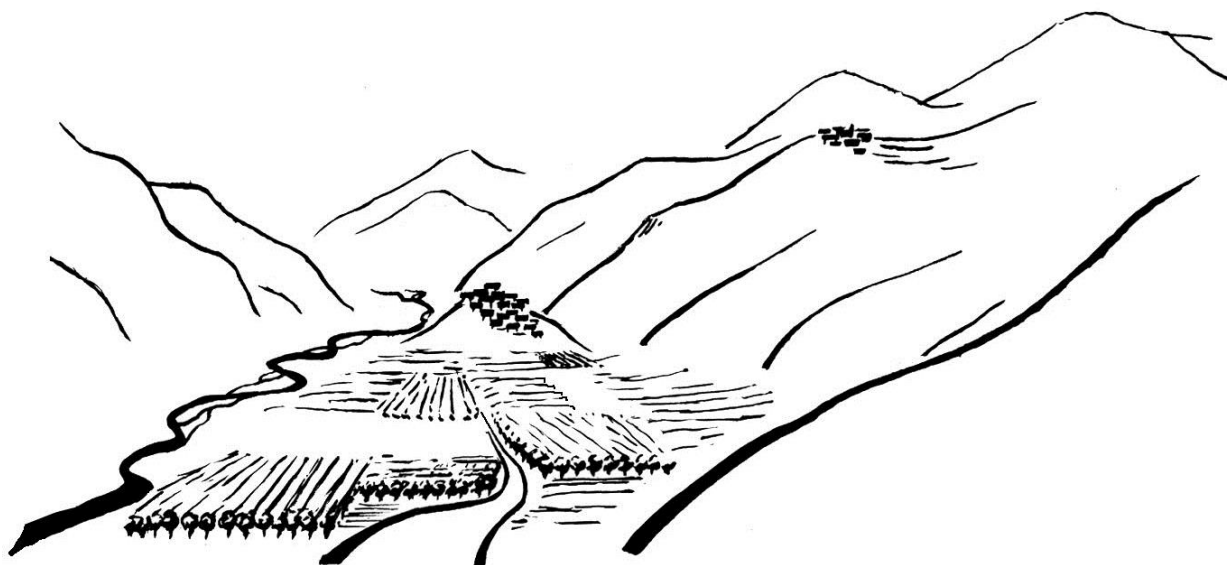
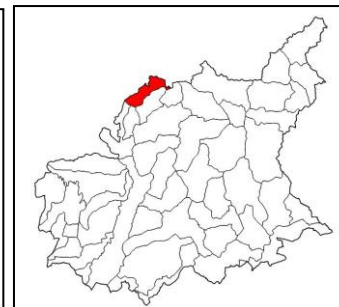


13 - LE PAYS DE CURBANS



Communes concernées

Bellafaire
Claret
Curbans
Gigors
Melve
Piégut
Venterol

Données générales

Superficie : environ 7 346 hectares
Altitude maximale : 1594 mètres
Altitude minimale : 540 mètres
Population : environ 610 habitants en 1999
920 habitants en 2014

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

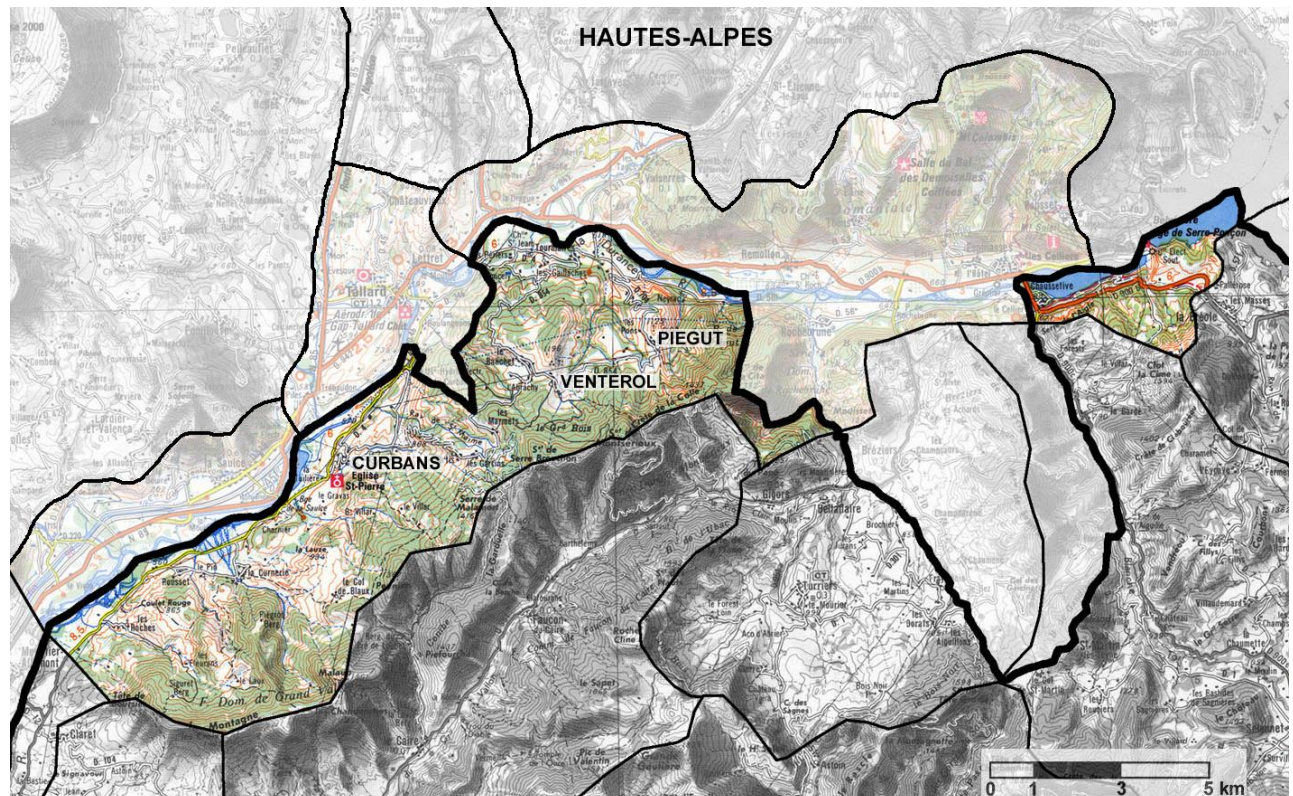
Le territoire correspond à un versant abrupt, orienté nord-ouest, en rive gauche de la Durance qu'il surplombe.

Il présente un paysage fortement boisé, d'où se détachent les berges de la Durance, territoire de vergers et de cultures maraîchères, jalonné de hameaux perchés. Le haut du versant est animé par une succession de clairières habitées et cultivées.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Vert sombre des forêts de conifères
Vert tendre puis roux en automne des chênes
Vert tendre des prairies
Rose et blanc des fruitiers en fleurs
Façades et toitures composites
Affleurements rocheux très variés



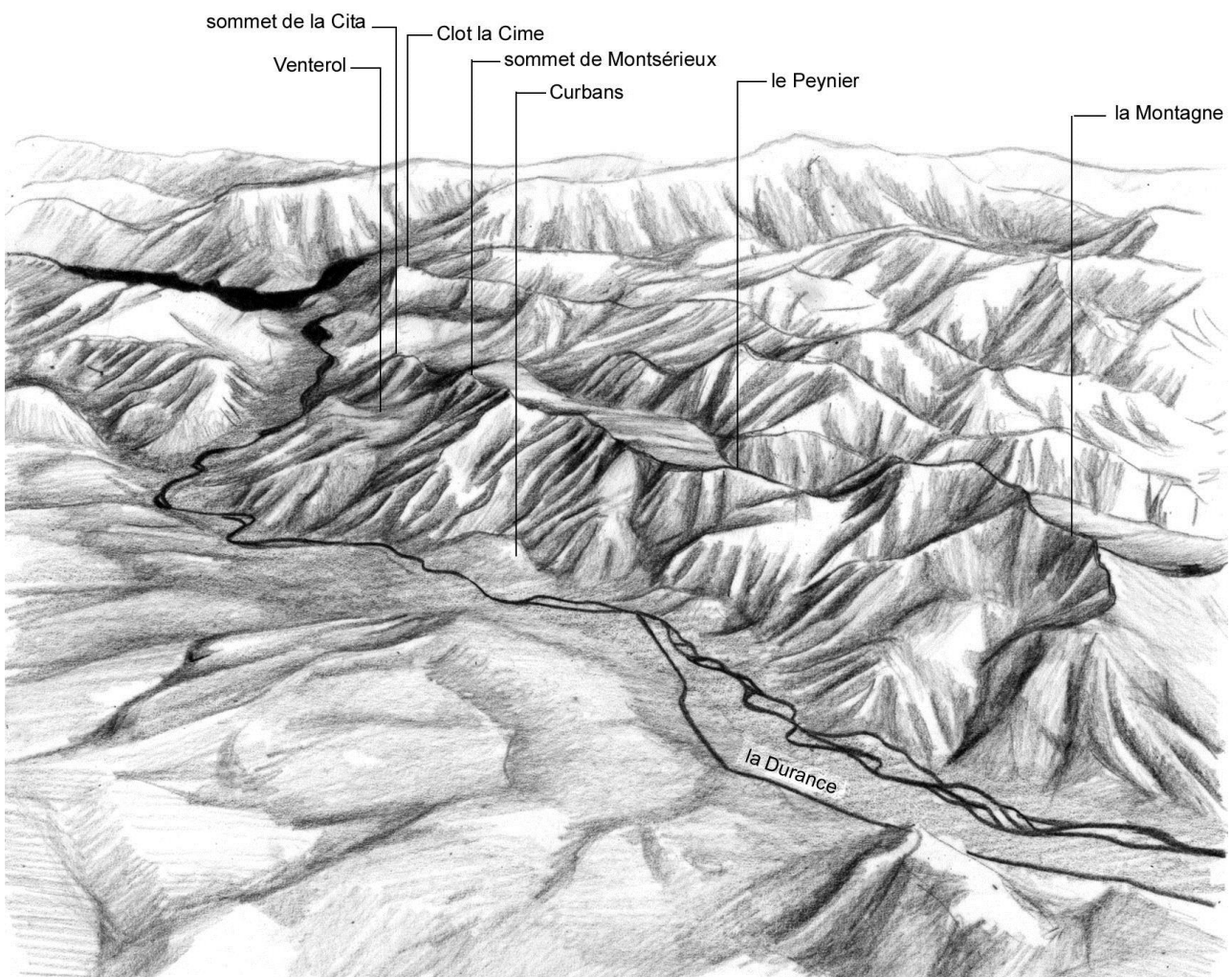
CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Au sud, l'entrée sur ce territoire est marquée par un pincement entre le pic de Crigne et la Tête de Boursier. Cette porte, à hauteur de Monétier-Allemont (Hautes-Alpes) marque le passage vers un territoire de moyennes montagnes (1500 mètres en moyenne).

Ici, la Durance a façonné une vallée en U très évasée. A 600 mètres d'altitude, le fond de vallée alluviale, plat, contraste avec les versants abrupts, ciselés, aux roches fortement soumises à l'érosion. Ce versant qui s'étire d'un seul tenant, présente néanmoins des vallons aux ambiances variées.





LA GEOLOGIE

Le versant de ce territoire est creusé dans un calcaire argileux à patine grise issu des transgressions marines du Lias (Jurassique Inférieur).

Vers le sommet affleurent des bancs isolés de calcaires. Certains sont lités, très argileux, à patine rousse, d'autres à patine jaune, plus durs et à pâte plus fine. La Tête de Rousset doit sa teinte rouge à un gypse issu du Trias. En pied de versant, les robines marquent le paysage, creusées dans des marnes noires plus ou moins argileuses et feuilletées.

Au Würm, les alluvions fluvio-glaciaires ont formé des terrasses de galets grossiers essentiellement calcaires, mêlés de quelques éléments intra-alpins lisibles sur les façades (grès, serpentines). Les alluvions torrentielles ont redressé les berges, recouvrant localement certaines basses terrasses desquelles émergent des promontoires de calcaires lités à alternance marneuse propices à l'implantation des villages (Curbans, Les Tourniaires) ainsi que des lambeaux de moraines, fertiles.

L'HYDROGRAPHIE

Bien qu'omniprésente sur l'ensemble du territoire, l'eau est peu visible. Sa présence est signalée par les épaisses ripisylves qui accompagnent les cours d'eau. Les cônes de déjection des torrents sont fortement boisés et cloisonnent le territoire.

La plupart des cours d'eau sont intermittents mais leur réveil fougueux a conduit les hommes à construire les villages à l'écart, sur les hauteurs.

La Durance qui forme la limite avec le Département des Hautes-Alpes est au cœur du réseau hydrographique. Parfois large et imposante, elle est le plus souvent étroite et discrète, dissimulée derrière sa ripisylve.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Sur ce versant abrupt, exposé au nord, l'occupation du sol est conditionnée par la pente. Celle-ci ménage peu de possibilités de cultures.

Si autrefois, la grande majorité des versants était pâturée, leur donnant un aspect de lande, ils sont aujourd'hui presque entièrement boisés. En effet la nécessité de stabiliser les sols a entraîné le boisement des versants. Pins noirs, pins sylvestres, chênes et même hêtres on pu s'y développer. Des plantations de mélèzes complètent un couvert forestier parfois lâche compte-tenu de la faible épaisseur des sols.

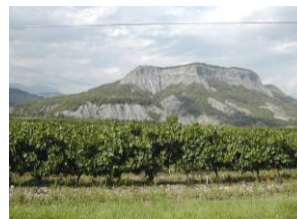


Ainsi, l'activité agricole se concentre au sein de clairières situées sur les replats des versants et surtout en fond de vallée.

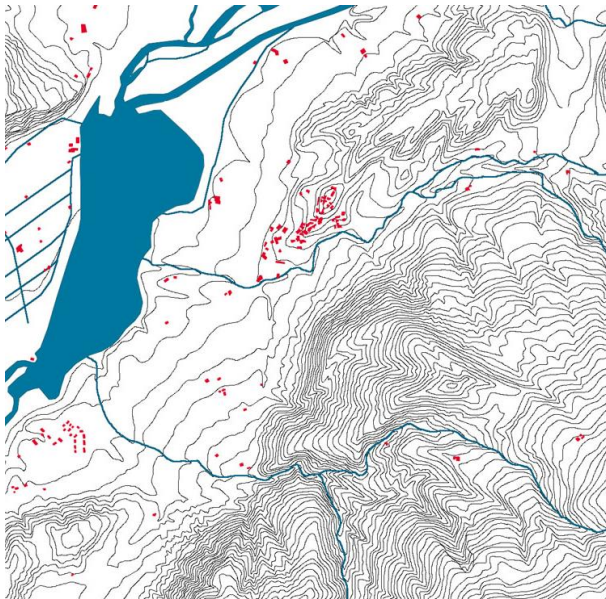
Les terrasses alluviales de la Durance sont le domaine des vergers. Ceux-ci sont souvent couverts de filets de protection inhérents à la culture des arbres fruitiers qui forment des damiers géométriques dont l'impact visuel est fort.

Pâturages, cultures maraîchères (pomme de terre, courgette...) et quelques vignes s'étendent aussi sur ces terres fertiles.

Sur le haut des versants, des prairies et des cultures de blé mettent à profit les replats. Dans ces clairières, des vestiges de bocages et de chemins bordés de haies taillées, structurent et animent encore ces paysages. De remarquables arbres isolés jalonnent ces enclaves agricoles qui sont autant de belvédères.



LES FORMES URBAINES



Le territoire est jalonné de petits villages et hameaux traditionnellement groupés, tantôt perchés (Curbans, Les Tournaires), tantôt inscrit dans la pente (Piégut, Venterol). Ces silhouettes agglomérées semblent implantées en cohérence et en harmonie avec le paysage. Curbans apparaît comme un village pittoresque, perché sur un piton rocheux de schiste noir. Sa silhouette domine paisiblement la Durance et ses parterres de vergers.

Les maisons anciennes sont bâties avec des galets de diverses natures donnant à leurs façades un aspect coloré (lorsqu'elles ne sont pas enduites). Des demeures au caractère provençal côtoient des maisons de style montagnard. D'autres, présentent une architecture hybride et mélangent ces deux caractères. Nous ne sommes plus en Provence et pas encore en montagne.



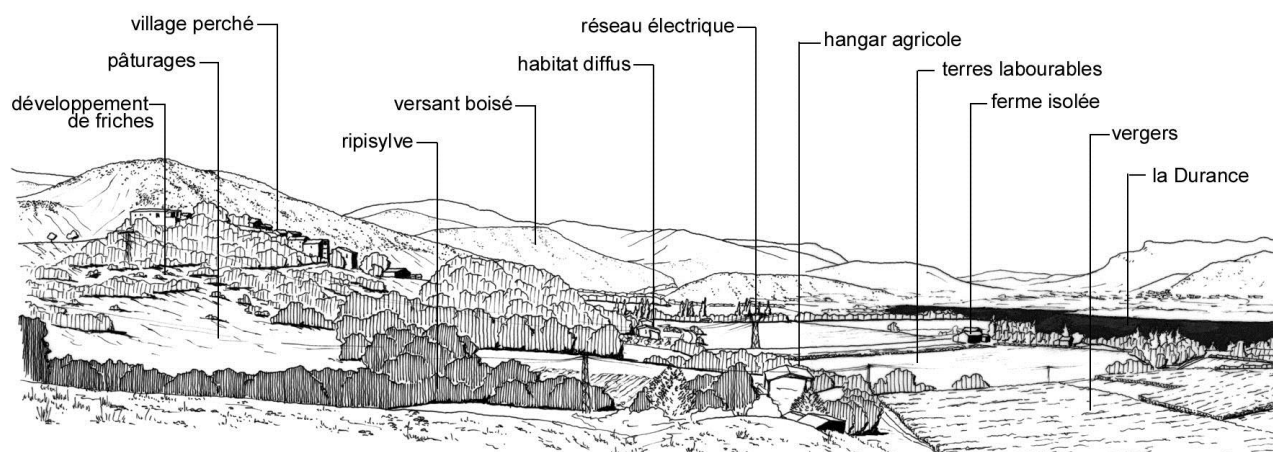
Les constructions récentes présentent souvent un caractère hétéroclite de par les matériaux utilisés (enduits de couleur soutenue, toitures composites), et offrent une image parfois confuse aux villages .

Par ailleurs, quelques bâtiments d'exploitation et pavillons d'habitation récents, aux matériaux et aux formes souvent exogènes, tendent à s'isoler ou à s'égrener le long des routes. Cet éparpillement nuit parfois à la silhouette des hameaux et à la qualité visuelle des paysages agricoles.

De plus, des accumulations de matériaux, parfois de déchets au cœur même de certains hameaux ou aux abords des habitations, dans les espaces interstitiels confèrent un aspect peu soigné et peu valorisant (les Gaillaches, les Tournaires).

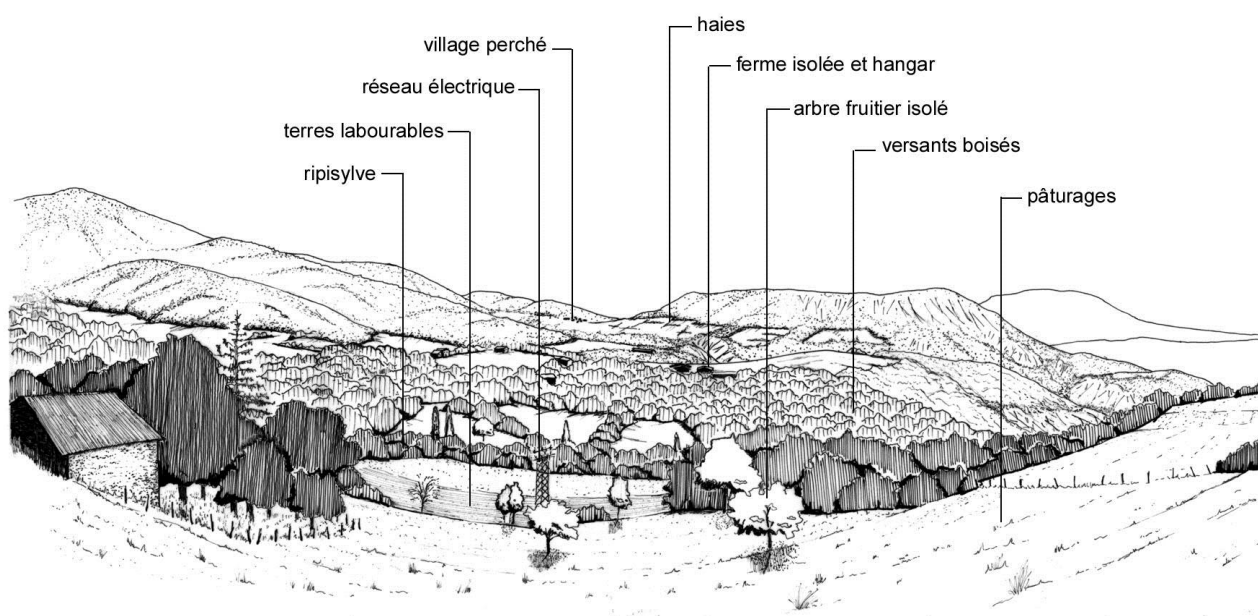


ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Occupation bâtie peu présente
- Villages anciens perchés
- Quelques fermes isolées et hangars au sein des terroirs
- Habitat récent diffus qui apparaît autour des villages

- Forte couverture boisée
- Plantations de pins noirs sur les sols instables
- Terroirs voués à l'élevage sur les hauteurs
- Agriculture diversifiée et vergers en fond de vallée
- Lambeaux de haies
- Ripisylves épaisses
- Dynamique de déprise sur les terres les moins accessibles

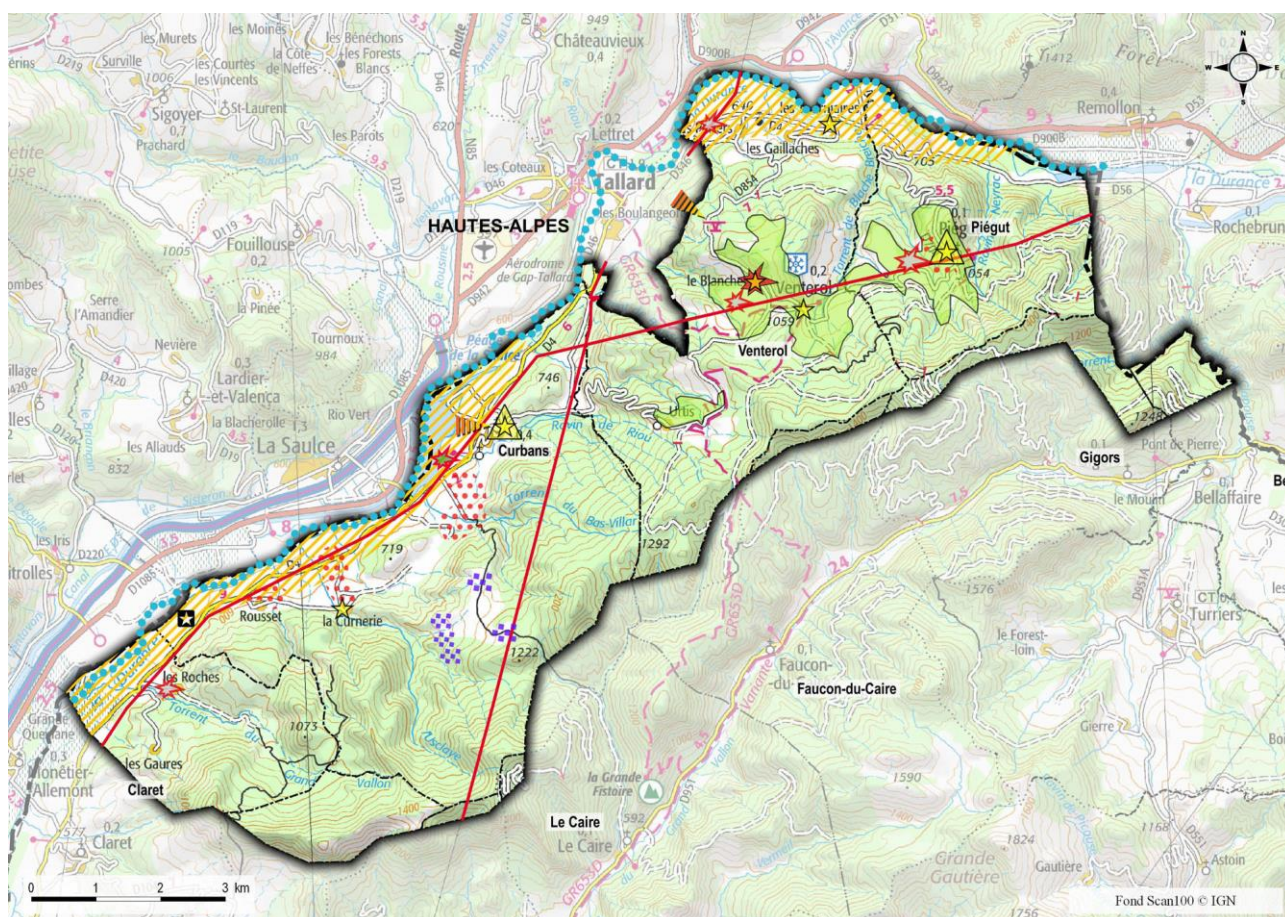


ENJEUX PRIORITAIRES

Améliorer la qualité du bâti et valoriser les villages perchés

Limitier la fermeture des paysages

Raisonner les actions de transition énergétique et maîtriser le développement des énergies renouvelables



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage) Aménagement de lieux d'arrêt en bord de route ou en village, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer
	PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Promouvoir les savoir-faire architecturaux
	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU BÂTI Promouvoir les savoir-faire architecturaux et sensibiliser les propriétaires Assurer la pertinence paysagère et architecturale des nouvelles constructions et rénovations Favoriser les actions de restauration
PAYSAGES CONSTRUITS	
	GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Stopper l'étalement des villages et les implantations diffuses Préserver et valoriser le patrimoine bâti et la silhouette des villages perchés Promouvoir les savoir-faire architecturaux Lutter contre la pollution lumineuse
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation bâtie diffuse dans les espaces agricoles Préférer une densification à un développement diffus Améliorer l'intégration et la qualité du bâti isolé et promouvoir les savoir-faire architecturaux Promouvoir les études d'urbanisme et de paysage
	RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX) Réaliser un inventaire des secteurs impactant Promouvoir l'enfouissement des réseaux aériens dans et aux abords des villages Limiter la multiplicité des styles de supports
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BÂTI LIÉ AUX LOISIRS Intégration paysagère des campings. Lutter contre leur "durcissement" en résidences mobiles de loisir
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles Maîtriser le développement des hangars photovoltaïques Contrôler l'implantation diffuse et améliorer la qualité des nouvelles constructions
	CONTROLLER ET PLANIFIER L'IMPLANTATION ET LA QUALITE PAYSAGERE DES CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORETS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole Maîtriser le développement de friches Conserver et entretenir les structures de haies et arbres isolés qui animent et structurent les terroirs
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES ET DES MILIEUX OUVERTS Maintenir l'activité agricole et sa diversité en fond de vallée, piémonts et plateaux Maîtriser le développement de friches Entretenir les ripisylves et les haies. Stopper l'implantation d'habitat diffus
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE